

Lundi 4 octobre 1999 - n° 1476

**JACQUES DE LA ROSIÈRE** préside l'Observatoire de l'épargne européenne qui vient d'être créé à l'initiative de l'Association de la gestion financière. L'Observatoire compte parmi ses membres fondateurs l'AFB, l'AFG-ASFFI, la BDF, le CDC, le commissariat général du Plan, la FFSA, ParisBourse et La Poste. Cet organisme constituera une banque de données statistiques et réglementaires sur les comportements des agents économiques et encouragera le développement d'études et de recherches par des équipes prioritairement localisées dans des universités européennes. André Babeau, professeur à Paris Dauphine, dirige le Comité d'orientation composé d'économistes européens.

**M. Jacques de LAROSIERE, inspecteur général des finances honoraire, ancien président de la BERD, gouverneur honoraire de la Banque de France, actuel conseiller du comité exécutif de Paribas, se voit confier la présidence de l'Observatoire de l'épargne européenne, nouvellement crée**

M. Jacques de LAROSIERE, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), inspecteur général des finances honoraire, ancien président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), gouverneur honoraire de la Banque de France, actuellement conseiller du comité exécutif de Paribas, se voit confier la présidence de l'Observatoire de l'épargne européenne, qui vient d'être créé à l'initiative de l'Association Française de la Gestion Financière(AFG-ASFFI). Outre celle-ci, ce nouvel observatoire compte parmi ses membres fondateurs l'AFB, la Banque de France, la CDC, le commissariat général du Plan, la FFSA, ParisBourse et la Poste. Cet organisme a vocation à devenir une banque de données statistiques et réglementaires sur les comportements des agents économiques en matière d'épargne et encouragera par ailleurs le développement d'études et de recherches par des équipes prioritairement localisées dans des universités européennes.

Né en novembre 1929, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA (promotion "Dix-Huit Juin"), inspecteur général des finances honoraire, M. Jacques de LAROSIERE fut notamment sous-directeur des affaires multilatérales au service des affaires internationales à la direction du Trésor (1967-1971), avant d'être directeur adjoint, chef du service des prêts, garanties et autres interventions du Trésor (1971), puis chef du service des affaires internationales à la direction du Trésor (1971-1973) et chef du service des affaires financières à cette même direction (1973-1974). Directeur du cabinet de M. Valéry GISCARD d'ESTAING au ministère de l'Economie et des Finances (1974), il fut ensuite directeur du Trésor de 1974 à 1978, avant d'être directeur général du Fonds monétaire international de 1978 à 1987, puis gouverneur de la Banque de France de janvier 1987 à août 1993. M. Jacques de LAROSIERE a été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques en juin 1993. Il fut, de septembre 1993 à février 1998, président de la Banque européenne pour la reconstruction et de développement (BERD) avant de rejoindre, en septembre 1998, Paribas en qualité de conseiller du comité exécutif, plus particulièrement pour les questions internationales.

**Biographies sur Minitel : 08 36 29 1789 (9,21 F TTC la minute)**

Politique, administration, économie, presse, publicité, médias

Société Générale de presse 13, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Téléphone 01 40 15 17 89. Télécopie 01 40 15 17 15.

Pour remédier au manque de données disponibles, les professionnels de la gestion viennent de créer un Observatoire de l'épargne européenne, dont la présidence a été confiée à Jacques de Larosière, ancien gouverneur de la Banque de France.

# L'industrie française de la gestion lance un Observatoire de l'épargne européenne

Faute de données homogènes et centralisées, le secteur de l'épargne reste mal connu en Europe. Pourtant, l'introduction de l'euro, le 4 janvier dernier, a ouvert de nouveaux horizons aux professionnels qui ont besoin désormais d'analyses fiables. C'est en partant de ce constat qu'un certain nombre d'institutions ont décidé, à l'initiative de l'Association française de la gestion financière (AFG-ASFFI), de créer un Observa-

toire de l'épargne européenne, dont la présidence a été confiée à Jacques de Larosière, ancien gouverneur de la Banque de France et ex-patron de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).

« L'ouverture du marché unique des capitaux rend indispensable une amélioration rapide des connaissances en matière de comportement d'épargne des différents agents économiques en

Europe, en particulier une harmonisation des concepts et mesures utilisés dans ce domaine par les différents pays », explique le président de l'AFG-ASFFI, Alain Leclair. Le collège des membres fondateurs de l'observatoire reste, pour l'instant, très franco-français avec la participation de l'Association française des banques (AFB), de la Banque de France, de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), de la Chambre

de commerce et d'industrie de Paris, du Commissariat général du plan, de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), de ParisBourse et de La Poste. Mais il devrait s'élargir très vite à d'autres institutions européennes.

Sans prétendre se substituer aux divers organismes nationaux et internationaux chargés de collecter et de traiter l'information, l'observatoire aura pour mission, d'une part, de

constituer une banque de données statistiques et réglementaires et, d'autre part, de piloter des recherches et des études originales dont la réalisation devrait être confiée à des équipes extérieures, notamment des universitaires. Ces objectifs seront débattus au sein d'un comité d'orientation qu'a été chargé d'animer André Babeau, professeur à l'université Paris-Dauphine.

PH. G.

0 6 OCT. 1999

## *Naissance de l'Observatoire de l'épargne européenne*

L'Observatoire de l'épargne européenne est né. Il a tenu son premier conseil d'administration le 9 septembre et Jacques de Larosière, gouverneur honoraire de la Banque de France, en a été élu président. Le président de l'Association française de gestion financière -AFG ASFFI, Alain Leclair, en assurera la vice-présidence. Le but de l'observatoire, a expliqué Jacques de Larosière, sera de synthétiser et d'interpréter des données éparses et disparates, éparpillées dans toute l'Europe, une des régions du monde à avoir une épargne nette et un excédent récurent de sa balance des paiements. Parmi les membres fondateurs figurent, outre la Banque de France et

l'AFG-ASFFI, la Caisse des dépôts, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, la FFSA, l'AFB, le Commissariat général au Plan, La Poste et ParisBourse. L'observatoire fonctionnera avec un comité d'orientation scientifique dont le président sera André Babeau, par ailleurs président du comité des taux réglementés et directeur général du CREP. Le programme de travail de l'Observatoire est chargé et André Babeau a indiqué qu'il s'attacherait à l'analyse des patrimoines, des stocks et des encours autant que de la dynamique des flux. Le nouvel organisme établira une banque de données et tentera, a ajouté André Babeau, d'éclaircir des

zones d'ombre comme par exemple l'épargne salariale en Europe, le poids des remboursements d'emprunt ignoré par les statistiques ou encore le cheminement de l'épargne vers le capital productif. Les comportements en matière d'épargne ne seront pas oubliés. L'économiste a souligné une modification majeure chez les Allemands dont la préférence pour les obligations laisse la place depuis la naissance de l'euro à une détention de plus en plus importante d'actions. L'Observatoire a vocation à s'élargir à d'autres membres européens dans les mois à venir, ont indiqué ses responsables. Des contacts sont pris en ce sens.

07 OCT. 1999

## **Création de l'Observatoire de l'épargne européenne**

L'Association de la gestion financière française, l'AFG-Asffi, a annoncé, mardi 5 octobre, la naissance d'une nouvelle institution, l'Observatoire de l'épargne européenne (OEE). « *Sans prétendre se substituer aux divers organismes nationaux et internationaux chargés de collecter et de traiter l'information* », celui-ci sera chargé, « *d'une part, de constituer une banque de données statistiques et réglementaires concernant le comportement des différents agents, et, d'autre part, d'encourager sur des thèmes divers, le développement de recherches et études originales par des équipes qui seront souvent délocalisées dans des universités européennes* », indique le communiqué. Le président de l'observatoire, Jacques de Larosière, gouverneur honoraire de la Banque de France, et ancien directeur général du Fonds monétaire international (FMI), explique cette initiative par le besoin de mieux connaître l'épargne européenne.

Aux côtés de l'AFG-Asffi, les membres fondateurs de l'OEE sont l'Association française des banques, la Banque de France, la Caisse des dépôts et consignations, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, le Commissariat général du Plan, la Fédération française des sociétés d'assurance, ParisBourse et La Poste.

11 OCT. 1999

## L'Observatoire de l'épargne européenne sur orbite

« Accroître la connaissance, inciter et coordonner », tels sont les rôles que s'est assignés l'Observatoire de l'épargne européenne (OEE), association récemment créée à l'initiative de l'AFG-Asffi (Association française de la gestion financière).

Dirigé par Didier Davydoff, l'OEE compte initialement onze membres, dont les neuf fondateurs (\*). Dans les prochains mois, il devrait s'ouvrir à d'autres organismes de même nature en Europe.

L'OEE a pour objectif, d'une part, d'interpréter et de synthétiser les données d'épargne des différents pays européens, jugées aujourd'hui

« lacunaires et disséminées ». Une banque de données statistiques et réglementaires sera en priorité constituée sur le comportement d'épargne des agents financiers et non financiers. Par ailleurs, l'Association va lancer plusieurs études thématiques qui seront réalisées par des universitaires.

Parmi les champs d'investigation de l'OEE, André Babeau, président du comité d'orientation, cite notamment le poids des remboursements d'emprunts pour l'habitat, l'épargne salariale, la réglementation sur la fiscalité de l'épargne et du patrimoine.

L'Association se défend de se substituer aux divers organismes existants chargés de collecter et de traiter l'information ou de servir d'« *organes de pression* ». Son souhait : non seulement fournir un outil pertinent à ses membres, mais aussi élargir la communication aux professionnels de l'épargne et au grand public.

---

(\*) AFB, AFG-Asffi, Banque de France, CDC, CCIP, Commissariat général du plan, Fédération française des sociétés d'assurances, La Poste et ParisBourse SA.

## L'Observatoire de l'épargne européenne - OEE - est créé, à l'initiative de l'AFG-ASFFI

Les conditions financières de l'activité économique en Europe ont profondément évolué au cours des dernières années. Le rôle des marchés s'est accru. L'intermédiation financière s'est ouverte à la concurrence internationale. Les circuits de collecte et de transformation de l'épargne ont été décloisonnés. Les contraintes réglementaires ont été allégées. Les informations disponibles et la connaissance des interactions entre la structure de l'épargne et la croissance économique doivent être renouvelées. Les entreprises financières - sociétés d'assurances, établissements de crédit, sociétés de gestion de portefeuille et d'OPCVM - ont besoin d'informations et d'outils d'analyse cohérents et applicables à l'ensemble de l'Europe sur le marché de l'épargne. Il faut aussi éclairer des sujets aussi importants que l'épargne salariale, la fiscalité ou le financement des retraites. L'Observatoire de l'épargne européenne, qui vient d'être créé à l'initiative de l'AFG-ASFFI a pour ambition de répondre à ce besoin.

→ Un observatoire ouvert sur l'Europe

L'Observatoire de l'Épargne européenne est une association à but non lucratif. Ses premiers membres sont l'AFG-ASFFI, la Banque de France, la Caisse des Dépôts et Consignations, la

CCIP, le Commissariat Général du Plan, Groupama Asset Management, la FFSA, Paris Bourse SA, La Poste et Standard & Poors. Un élargissement au plus grand nombre possible d'institutions financières européennes est d'ores et déjà recherché.

L'OEE est présidé par Jacques de Larosière, Gouverneur honoraire de la Banque de France, ancien Directeur Général du FMI, ancien Président de la BERD, Conseiller de Paribas. Alain Leclair, vice-président de Paribas Asset Management et président de l'AFG-ASFFI, en est le vice-président.

Le Comité d'orientation, présidé par André Babeau, Professeur émérite de l'Université de Paris-Dauphine, est composé de spécialistes renommés en finance et en économie. Parmi eux on peut citer, Denise Flouzat, membre du Conseil de la Politique monétaire ; Angelo Porta, Professeur à l'Université Bocconi de Milan et Pierre Pestieau, Professeur à l'Université de Liège.



Ce comité a pour mission de donner les directions et les impulsions scientifiques et de choisir les thèmes d'étude.

La direction de l'Observatoire a été confiée à Didier Davydoff, qui a précédemment exercé des fonctions d'économiste à la Banque de France, à la Commission des Opérations de Bourse et à la Bourse de Paris. Pierre Bollon, Délégué général de l'AFG-ASFFI, est le Secrétaire général de l'Observatoire et Jean-Pierre Ruault (FFSA) en est le Trésorier.

#### → Un programme d'actions concrètes

La production de l'Observatoire consistera en :

- une **veille technologique** sur les concepts et les méthodes de production de l'information relative à l'épargne,
- une **base de données** L'OEE a pour objectif principal de constituer une base de données statistiques et réglementaires sur le marché de l'épargne et sur les comportements des agents économiques. Les données actuellement disponibles sont en effet incomplètes et parfois non cohérentes.

#### • des **études**

L'Observatoire fera le lien entre les besoins et les informations disponibles en matière de recherche. L'Observatoire ne souhaite en aucune façon entrer en compétition avec les bureaux d'études et de recherche de ses membres. En regroupant des économistes de différents univers institutionnels et géographiques, il proposera des thèmes de recherche d'intérêt commun. Ces thèmes feront l'objet **d'appels d'offres** auprès des centres de recherches spécialisés.

Les premiers thèmes suivants ont été retenus :

1. Répartition de l'épargne par classe d'âge en Europe.
2. Construction d'un tableau de financement européen.
3. Base de données de la fiscalité européenne.
4. Remboursement logement.
5. Contrats d'assurances - vie en unité de compte et en monnaie nationale.
6. Valorisation des actions non cotées.
7. Destinations finales de l'épargne des ménages européens.

des **séminaires** où les producteurs de statistiques européens exposent leurs méthodes de travail et leurs résultats seront organisés. Le premier aura lieu le 23 novembre. Il sera animé par René Isnard, adjoint au directeur des Études et des Statistiques monétaires de la Banque de France et aura pour thème : "de Luxembourg à Francfort... La mise en place des statistiques macro - financières en Europe".

**Epargne**

## Création d'un observatoire

**A**ttention ! Ce n'est pas encore un Observatoire européen de l'épargne, mais seulement un Observatoire de l'épargne européenne que viennent de constituer une dizaine d'institutions françaises de la finance (AFB, AFG-Assfi, Banque de France, Caisse des Dépôts, CCI de Paris, commissariat du Plan, FFSA, La

Poste, ParisBourse SA, membres fondateurs rejoints par Groupama et Standard and Poor's). Les partenaires européens du projet restent à trouver. Cela ne saurait tarder, ont affirmé le président de l'Observatoire, Jacques de Larosière, gouverneur honoraire de la Banque de France, et le vice-président, Alain Leclair, président de l'Association française de la gestion financière (AFG-Assfi). Sous la présidence d'André Babeau, dont la compétence (c'est le directeur du Centre de recherche sur l'épargne) n'est plus à prouver, le comité d'orientation lancera études et analyses pour mettre à



*André Babeau, président  
du comité d'orientation.*

la disposition des membres de cette nouvelle association (et, on l'espère, de la presse !) des données sur les comportements d'épargne dans les quinze pays de l'Union européenne.